

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

JUIN 2013

RÉFLEXION DU MOIS

"L'avenir est ce que vous faites maintenant " Indira Ghandi

INVESTISSEMENT DE 2,92 MILLIONS POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE LE CARREFOUR DE ST-RÉMI

Dans un communiqué de presse, le député provincial responsable de la région des Laurentides, M. Sylvain Pagé, annonçait le 10 juin dernier l'octroi à la Commission scolaire des Laurentides d'une subvention de 2,92 millions de dollars pour l'École le Carrefour de Saint-Rémi. Cet octroi servira à l'amélioration des locaux existants et à l'ajout de quatre classes additionnelles. L'école dessert quatre municipalités : Brébeuf, Lac-des-Plages, Boileau et Amherst. Au cours du dernier conseil municipal, M. Daniel Lampron, conseiller municipal et également commissaire à la Commission scolaire des Laurentides, a fait un bref historique de l'annonce gouvernementale. Il faut rappeler que les parents et les élus locaux se sont battus au début des années 90 pour empêcher la fermeture de cette école. Il est satisfaisant de voir la croissance de la population et que nous avons supporté une juste cause.

IMPLANTATION DU PROJET « ŒIL DE LYNX » SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

L'opération « Œil de Lynx » qui vise la réduction des vols résidentiels sera implanté dans la municipalité. Les deux conseillères, mesdames Carole Martineau et Denise Charlebois, seront responsables de son implantation. Au cours de l'été, les contribuables seront sollicités pour des rencontres avec la Sûreté du Québec qui viendra présenter le projet à Vendée et à Saint-Rémi.

HYDRO-QUÉBEC ANNONCE UN PROGRAMME EXCEPTIONNEL D'ÉMONDAGE DANS LA RÉGION DES LAURENTIDES

Suite aux représentations de la municipalité d'Amherst et de la MRC des Laurentides concernant l'augmentation des pannes, Hydro-Québec est venu informer les élus locaux de son programme d'émondage prévu dans la région. Devant l'insatisfaction des représentants du milieu et à la suite de ces rencontres, l'entreprise faisait savoir qu'elle mettait en place un " programme exceptionnel " d'émondage. Le conseil suivra ce dossier de près.

ACCUEIL DES VILLÉGIATEURS À VENDÉE LE 30 JUIN

Depuis plus de 20 ans, la Fabrique Notre-Dame-des-Anges et la municipalité accueillent les villégiateurs en début de saison. Tous sont invités au sous-sol de l'église de Vendée après la messe de dimanche le 30 juin afin de fraterniser dans le cadre de l'arrivée de la nouvelle saison estivale.

AMÉLIORATION DES LOCAUX AU POSTE D'INCENDIE DE ST-RÉMI

Au même titre qu'à celui de Vendée, on a dû procéder à l'amélioration des locaux au poste d'incendie de St-Rémi pour les rendre conformes aux exigences de notre mutuelle de prévention. Les travaux ont été effectués en régie interne ce qui a minimisé les coûts. De plus, on procèdera à l'asphalte des terrains adjacents aux deux postes d'incendie.

ÉPANDAGE DE GRAVIER SUR LES CHEMINS DANS LE SECTEUR VENDÉE

En attendant le nouveau programme d'infrastructures du gouvernement fédéral, la municipalité a prévu dans le budget 2013 l'achat et l'épandage de gravier sur certaines parties du réseau routier en particulier dans le secteur Vendée.

INFORMATION SUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER EN PÉRIODE ESTIVALE

Plusieurs contribuables posent régulièrement des questions aux représentants municipaux concernant l'entretien estival. Voici quelques informations qui répondront, nous l'espérons, à certains de leurs questionnements :

Les fortes pluies que nous connaissons depuis quelques années obligent le

service des travaux publics municipal à intervenir de plus en plus après ces averses diluviennes et par conséquent plusieurs tonnes de gravier sont nécessaires pour remettre les chemins en bon état.

C'est la municipalité d'Amherst qui consomme le plus d'abat-poussière dans la MRC des Laurentides. Nous en épandons 40 tonnes chaque année depuis plusieurs années. La municipalité doit limiter l'épandage surtout pour des raisons environnementales puisque les principaux chemins sont situés en bordure des cours d'eau.

Le nivelage des chemins de gravier se fait régulièrement et doit tenir compte des facteurs suivants : la disponibilité de l'équipement, la température et l'état de la chaussée. Par conséquent, on ne peut effectuer de nivelage dans le cadre d'un horaire fixe.

DÉCÈS DE M. RICHARD CHARLEBOIS, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL

Nous déplorons le décès de M. Richard Charlebois survenu le 5 mai dernier. M. Charlebois avait occupé le poste de conseiller municipal pendant 7 ans. Le conseil a transmis ses condoléances à toute la famille.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL À 15H00 TOUS LES MERCREDIS

Veillez prendre note que les bureaux municipaux sont maintenant fermés à compter de 15h00 le mercredi afin de permettre aux employés (es) une période pour différentes formations ainsi que pour la tenue de réunions dans le but d'accroître l'efficacité des services aux contribuables.

Bernard Lapointe, maire

